

**Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée générale
de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJu)**

Samedi 22 février 2014 à 17h30
Salle de la maison de paroisse St-Nicolas à Bienne

Ordre du jour :

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV Assemblée constitutive du 15 mars 2013
3. Rapports et approbations
 - a) *du président*
 - b) *du caissier*
 - c) *des vérificateurs des comptes*
 - d) *des délégués ARMA*
4. Budget 2014
5. Approbations
 - a) *Fil rouge AG AAAJu*
 - b) *Règlement diplômés – jubilaires – membres d'honneur*
6. Site internet
7. Nominations statutaires
 - a) *du président*
 - b) *des membres du comité*
 - c) *des vérificateurs des comptes*
 - d) *des délégués ARMA*
 - e) *des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2014*
8. Festival AAAJu 2014
9. Propositions
 - a) *du comité*
 - b) *des sociétés*
10. AG AAAJu 2015
11. Festivals AAAJu 2015 et 2016
12. Diplômes
13. Divers

Le président commence par souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il souligne la présence de MM. René Grossenbach et Jean-Claude Dubach, membres d'honneur, ainsi que celle de M. Bernard Cintas, président de l'ARMA.

Le conseil municipal et le président du service culturel sont excusés, de même que Mme Marinette Nydegger, membre d'honneur.

Daniel Froidevaux demande à l'assemblée une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

1^{ère} assemblée générale de l'AAAJu
Bienne le 22 février 2014

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu

La liste des présences a été signée à l'entrée dans la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

Annonce de l'effectif :

21 sociétés - 39 juniors - 177 seniors - 38 non-joueurs soit un total de 254 personnes.

Annonce du nombre de sociétés présentes :

- 13 sociétés représentent le canton de Neuchâtel (cartes de vote VERTES)
- 4 sociétés représentent le Jura bernois (cartes de vote JAUNES)
- 2 sociétés représentent le canton du Jura (cartes de vote ROUGES)

Annonce du nombre de voix pour chaque région :

- 312 voix pour Neuchâtel
- 312 voix pour le Jura bernois
- 312 voix pour le Jura

Annonce de la majorité :

- majorité absolue : 469 voix
- majorité des 2/3 : 625 voix

3 scrutateurs ont été désignés, un par région (Jura, Jura bernois, Neuchâtel).

2. PV Assemblée constitutive du 15 mars 2013

Le PV de l'assemblée constitutive a été transmis avec la convocation.

Il n'appelle aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

3. Rapports et approbations

a) du président

Daniel Froidevaux adresse les paroles suivantes aux représentants présents :

"Cette première année a été très chargée pour le comité. Une nouvelle association demande de mettre en place les structures nécessaires et trouver des solutions qui puissent satisfaire une majorité aussi grande que possible, sachant qu'il est quasiment utopique de faire l'unanimité.

A cet effet, durant l'année écoulée, le comité s'est réuni à 8 reprises et a échangé de nombreux mails, même le dimanche.

Voici une liste non exhaustive des principaux objets traités :

- diplômes, site internet, caisse,
- effectif et coordonnées des sociétés, ce qui n'a pas été des plus facile à récolter,
- journaux, distribution, nombre par sociétés, "abonnés libres", annonceurs,
- fil rouge AG AAAJu
- règlements diplômes, jubilaires et membres d'honneur

Le comité a toujours travaillé dans une excellente ambiance où chacun a exprimé librement ses idées et toutes les décisions ont été prises à la majorité.

Comme déjà dit auparavant, le comité est conscient que tout le monde ne va pas être d'accord sur tout et que ce qui a été mis en place ne va pas obligatoirement fonctionner parfaitement. Il faut compter avec une période de transition, d'adaptation.

Nous sommes réunis dans une association. Selon le dictionnaire "Petit Robert", une association est un groupement de personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé. Pour nous les buts sont définis dans l'article 4 des statuts. Plus loin, toujours selon le "Petit Robert", on peut lire : ensemble d'idées évoquées ensemble.

Et voilà, le mot est lâché : ENSEMBLE !

1^{ère} assemblée générale de l'AAAJu
Bienne le 22 février 2014

Le comité est là pour vous. Il propose et VOUS disposez. Mais vous aussi pouvez proposer. Rien n'est figé à jamais. Si quelque chose ne vous convient pas, si vous avez des idées à mettre en oeuvre, dites-le. Dialoguons dans le calme, sans s'agresser, dans le respect de l'autre. Trouvons ENSEMBLE les solutions pour satisfaire la plus grande majorité possible.

Nous fonctionnons démocratiquement, c'est-à-dire que l'on passe au vote pour les décisions et que c'est la majorité qui les fait accepter. Si vous êtes dans le camp minoritaire, ce n'est pas toujours facile, mais acceptez-le. Une autre fois vous serez dans le camp des "gagnants".

Le samedi 21 septembre 2013 a eu lieu le 1^{er} festival AAAJu à La Brévine. Je remercie L'Echo de Riaux de Môtier et l'Echo des Sapins de La Brévine pour avoir pris en main l'organisation de cette manifestation. De mon point de vue, cela s'est très bien déroulé et j'y ai pris grand plaisir. J'ai entendu beaucoup d'avis très positifs, même si certaines remarques ont été émises par la suite. C'est bien connu, en général, pour ne pas dire toujours... on est plus intelligent après qu'avant !

Je remercie également la société Accordissimo pour avoir pris la charge d'organiser le 2^{ème} festival AAAJu.

Merci aussi à vous tous, musiciennes, musiciens, directrices, directeurs, membres de comités pour votre engagement afin de faire vivre et d'animer le monde de l'accordéon dans l'arc jurassien. Soyez dynamiques, faites-vous voir et surtout entendre. Il est normal que nous soyons différents les uns des autres. Prenez cela comme une richesse et même si nous ne sommes pas tous pareils :

PARTICIPONS ENSEMBLE !

Je vous souhaite un avenir plein de plaisir, de joie, de succès et surtout une bonne santé personnelle et également pour toutes les sociétés."

Le président est remercié par applaudissements.

b) du caissier

La parole est donnée à Philippe Sebbak qui commente les comptes 2013.

Le bilan au 31.12.2013 indique des liquidités pour CHF 20'827.70.

Une provision a été faite pour la réalisation du site internet (CHF 1'300.-), ainsi que des réserves pour les frais de jury du prochain festival (CHF 300.-) et pour l'organisation de l'assemblée générale ARMA (CHF 1'000.-).

Le capital correspond aux apports des 3 ex-associations/fédérations, ce qui constitue une fortune de CHF 18'158.45 au 31.12.2013.

Avec un bénéfice de l'exercice de CHF 384.-, le total du bilan s'élève à CHF 21'142.45.

Ce rapport n'appelle aucune question ni remarque.

c) des vérificateurs des comptes

Les sociétés Les Hélianthès et Ondina ont vérifiés les comptes le 19.02.2014 à Cernier. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition. La situation est saine. Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

d) des délégués ARMA

La parole est donnée à Stéphanie Sollberger qui a participé à 3 comités ARMA. Elle fait part des points suivants :

- Pas de remarques concernant le site internet.
- La future base de données est dans l'impasse car l'ARMA n'obtient pas les informations des Suisses allemands.

1^{ère} assemblée générale de l'AAAJu
Bienne le 22 février 2014

- Les personnes intéressées par des cours de direction peuvent s'adresser à l'ARMA.
- Le journal a un nouveau rédacteur en chef : M. Pascal Arnaud. Un rappel est fait pour que les sociétés pensent à alimenter le journal en envoyant des articles.
- Le concours suisse d'accordéon a eu lieu les 1 et 2 février à Orsières.
- Quelques dates à noter :
 - 9 mars 2014 : AG ARMA
 - 24-25 mai 2014 : CRSA à Prilly
 - 7-8 juin 2014 : festival des musiques populaires à Moudon
 - 2-12 avril 2015 : voyage en Chine de l'OASF.

Le président a reçu la démission de M. Charles-Henri Haldimann qui renonce à sa fonction de délégué AAAJu auprès de l'ARMA.

4. Budget 2014

Le budget 2014 fera l'objet d'une discussion en raison d'une proposition d'une société.

La parole est donnée à Philippe Sebbak pour commenter le budget qui prévoit un déficit de CHF 250.- pour 2014. Ceci n'appelle aucun commentaire ni question.

Le président passe la parole à la Société Mixte de La Chaux-de-Fonds pour faire part de sa proposition. Cette société demande de passer à une cotisation par membre : CHF 100.- de base + CHF 5.- par membre, au lieu d'un forfait de CHF 150.- par société.

Pascal Guillet, vice-président de l'AAAJu, explique que pour le premier exercice de l'AAAJu il était plus simple de prévoir un forfait. Il a fait les calculs avec la nouvelle solution et arrive à une petite différence de CHF 30.-. Le comité suggère de ne pas changer.

La proposition est soumise au vote et est refusée (651 non / 84 oui / 201 abstentions).

En revanche, le budget 2014 est accepté à l'unanimité.

5. Approbations

a) Fil rouge AG AAAJu

Le document a été envoyé avec les convocations. Aucune remarque ni question, le fil rouge AG AAAJu est accepté à l'unanimité.

b) Règlement diplômes – jubilaires – membres d'honneur

La parole est donnée à la Société Mixte de La Chaux-de-Fonds pour expliquer sa proposition. Elle demande que les diplômes soient distribués lors de la soirée de la société et ne trouve pas normal qu'ils soient donnés lors de l'AG de l'AAAJu.

Pascal Guillet explique que le comité a examiné la pratique de l'ex-FCNA qui apportait les diplômes lors des soirées des sociétés. Il relève qu'il est difficile pour les membres du comité AAAJu de se déplacer à toutes les soirées. En les recevant lors de l'AG de l'AAAJu, la société pourra les distribuer quand elle le veut (AG, soirée, fête de Noël...). Il reconnaît que dans ce cas-là il n'y a pas forcément un représentant AAAJu pour les remettre. Dans d'autres associations, fanfares p. ex., ça se fait déjà comme ça.

La proposition est soumise au vote et est refusée (753 non / 72 oui / 111 abstentions).

Le règlement est accepté (912 oui / 12 non / 12 abstentions).

6. Site internet

Le président passe la parole à M. Jean Chèvre qui s'est occupé de la conception du site internet.

M. Chèvre explique que le site existe mais qu'il est encore un peu jeune et ne demande qu'à évoluer.

Une partie renseigne sur l'association (composition du comité, tâches, coordonnées, agenda).

L'autre partie est consacrée aux sociétés membres. Il a besoin d'aide pour compléter ces pages : historique, présentation, photos, vidéo... ou un lien vers le site de la société suffit. Il invite aussi à transmettre des affiches ou des annonces. Il remercie le comité.

Daniel Froidevaux précise que sur les tables se trouve le logo de l'AAAJu qui a également été élaboré par M. Chèvre.

7. Nominations statutaires

a) du président

La parole est laissée au vice-président, Pascal Guillet, qui explique que Daniel Froidevaux a géré les débats à satisfaction dans un climat d'écoute et de partage. L'AAAJu a besoin d'un président pour mener à bien les tâches qu'il reste à faire, alors puisqu'il n'y a pas de démission ni d'autre proposition, il demande de renouveler le mandat du président pour une année. L'assemblée accepte par acclamations.

Daniel Froidevaux remercie l'assemblée pour sa confiance.

b) des membres du comité

Le comité actuel se compose de :

Pascal Guillet	vice-président
Philippe Sebbak	caissier
Elodie Joray	secrétaire correspondance et responsable diplômes
Madeline Sonderegger	secrétaire verbaux
Isabelle Matthey	responsable journal ARMA
Guy Herminjard	assesseur

Le président n'a pas reçu de démission ni de demande, alors il propose de réélire le comité en bloc, ce qui est fait par acclamations.

c) des vérificateurs des comptes

Pour les comptes 2014, Les Héliantes de La Chaux-de-Fonds oeuvreront pour la seconde fois et Les Grillons de Bienne pour la première fois. La Société Mixte de La Chaux-de-Fonds sera suppléante.

d) des délégués ARMA

En raison de la démission de M. Charles-Henri Haldimann, il reste 2 représentants : Stéphanie Sollberger et Daniel Froidevaux. Un appel a été lancé aux sociétés pour trouver un nouveau candidat, car en principe il en faudrait un par région. A ce jour, personne ne s'est proposé.

M. Charles-Henri Haldimann demande la parole et informe l'assemblée qu'il est allé aux séances de l'ARMA sans connaître la position de l'AAAJu, car il n'a pas été tenu au courant et n'a été invité à aucune réunion. Il trouve ceci déplorable. Daniel Froidevaux répond que le lien est fait par lui puisqu'il est président de l'AAAJu et représentant auprès de l'ARMA. Le comité réfléchira tout de même à sa remarque.

L'ARMA accepte qu'il n'y ait que 2 représentants alors le président propose de fonctionner ainsi. Cette solution est soumise au vote et est acceptée (912 oui / 0 non / 24 abstentions). Si quelqu'un est intéressé, il peut s'annoncer auprès du comité AAAJu.

1^{ère} assemblée générale de l'AAAJu
Bienne le 22 février 2014

e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2014

Il faut maximum 10 sociétés, chacune ayant un droit de vote. Les suivantes se sont annoncées : Les Grillons (Bienne), L'Amitié (Bevaix), Club Mixte des Accordéonistes (Tavannes), Société Mixte (La Chaux-de-Fonds), Les Hélianthes (La Chaux-de-Fonds), Ondina (Les Verrières), Edelweiss (La Chaux-de-Fonds), Areusia-Aurore (Fleurier), Echo des Sapins (La Brévine), Echo de Riaux (Môtiers).

L'Amitié de Bevaix vient d'apprendre que l'AG ARMA aura lieu le 9 mars 2014, mais elle n'a pas reçu de convocation. Le Club Mixte des Accordéonistes de Tavannes est dans la même situation. Le comité fera le nécessaire pour leur transmettre les documents nécessaires.

Pascal Guillet rappelle que les inscriptions doivent arriver au plus vite.

8. Festival AAAJu 2014

La parole est donnée à Stéphanie Sollberger de la société Accordissimo pour présenter le 2^{ème} festival AAAJu.

Il aura lieu le samedi 30 août 2014 à St-Aubin et le thème sera "Accordissimo Fiesta".

Le "Kiosque à musiques" s'y déroulera dès 11h et les prestations des sociétés débiteront vers 13h. Cette édition du festival se fera avec un jury qui sera composé de MM. Lionel Chapuis, Jean-Marie Geiser et Steve Muriset. Un morceau d'ensemble sera joué vers 19h et suivi du repas ainsi que d'un concert de l'ensemble Concertino venant de Moldavie.

Accordissimo se réjouit d'organiser ce festival et de recevoir les participants au bord du lac de Neuchâtel.

9. Propositions

a) du comité

Le président a reçu la démission de l'Echo du Jura de Courtételle. Cette société a été contrainte de prendre cette triste décision en raison d'un nombre insuffisant de membres : leurs statuts imposent un minimum de 7 musiciens mais ils ne sont plus que 5. Bien que ce courrier soit arrivé en dehors des délais fixés par les statuts de l'AAAJu, le comité considère que c'est un cas de force majeure et propose à l'assemblée d'accepter cette démission, ce qui est fait à l'unanimité.

Afin de remercier et de ne pas oublier les personnes qui ont œuvré pour le monde de l'accordéon et travaillé pour les sociétés, le comité suggère que tous les membres des derniers comités des ex-fédérations, actifs lors de la dissolution, soient nommés membres d'honneur de l'AAAJu (cela fait 14 personnes). La proposition est acceptée (900 oui / 0 non / 36 abstentions).

b) des sociétés

Les propositions ont déjà été expliquées et votées, il n'y en a pas d'autres.

10. AG AAAJu 2015

Le comité recherche un (ou plusieurs) candidat.

L'Amitié de Bevaix s'annonce mais pour 2016.

Les Gais Minets de Courfaivre acceptent d'organiser l'AG en 2015.

11. Festivals AAAJu 2015 et 2016

Mme Katia Voiblet du Club Mixte des Accordéonistes de Tavannes annonce que le 3^{ème} festival AAAJu est fixé au samedi 27 juin 2015. Elle rappelle que Tavannes a les infrastructures nécessaires pour une édition avec jury et que si ça peut arranger une société, elle passerait son tour et organiserait celui de 2016.

Daniel Froidevaux rappelle qu'en 2016 il y aura un jury et que ces frais sont pris en charge par l'AAAJu jusqu'à 600.-.

12. Diplômes

En raison d'une phase de transition, non seulement les jubilaires de l'année en cours sont appelés, mais aussi ceux de 2013. Ils reçoivent un diplôme pour chaque 10 ans d'activité ainsi qu'un bon de CHF 20.- à la Coop.

Les jubilaires ARMA sont fêtés pour 15, 25 et 50 ans (diplôme + médaille) + 60 ans.

13. Divers

M. Eric Féart remercie la personne qui a fait le 1^{er} procès-verbal et demande que l'assemblée l'applaudisse, car il trouve qu'il est très bien fait.

Mme Gaby Joray explique qu'il est toujours facile de critiquer mais qu'il est aussi facile de remercier. Puisqu'elle a participé au groupe de discussion, elle sait l'investissement que cela représente, alors elle remercie tous les membres du comité pour l'immense travail qui a été fait et leur remet des chocolats.

M. Bernard Cintas remercie le président de lui donner la parole. Il apporte les salutations des autres fédérations de l'ARMA et du comité romand. Il précise qu'il a toujours plaisir à venir dans l'arc jurassien. Pour avoir suivi toutes les étapes, il remercie le groupe de travail et le comité AAAJu qui ont eu la capacité de mettre ensemble leurs forces et leurs efforts. Il remercie aussi toutes les personnes présentes. Il remercie encore M. Charles-Henri Haldimann qui quitte le comité romand. Par équité, il faudrait 3 délégués, mais il confirme que le comité tournera quand même avec 2.

Les inscriptions pour le CRSA sont closes depuis 15 jours, mais il est encore possible de s'inscrire. Le comité d'organisation est déçu, car les demandes faites par les sociétés romandes ont été prises en compte (par exemple, la catégorie moyenne a été partagée en deux) mais il n'y a que 30 inscriptions (contre 35 à Morges). Il y aura le "Kiosque à musiques" radio et télévision, c'est un gros travail. Si des sociétés veulent encore s'inscrire, il faut le faire au plus vite.

Un courrier sera envoyé aux suisses-allemands concernant la base de données, car l'ARMA a payé CHF 5'000.- mais ça ne fonctionne toujours pas.

Le voyage en Chine de l'OASF a suscité un engouement inattendu. Le 10 janvier le formulaire d'inscription a été envoyé aux personnes qui avaient émis un 1^{er} intérêt et le 14 janvier il a été adressé aux autres. Le 17 janvier c'était déjà complet, ça a été une énorme surprise ! Le groupe est composé de 93 musiciens. Un concert de départ aura lieu le 29 mars 2015 à Bulle et un concert de clôture le 29 mai 2015 à Forel pour la fête cantonale vaudoise. Une discussion est en cours avec la RTS qui serait intéressée à en faire un documentaire, le projet est bouclé mais la RTS n'a pas encore le budget. Ce serait une vitrine formidable pour les accordéonistes.

M. Bernard Cintas est remercié par acclamations.

La 1^{ère} assemblée générale est levée à 19h40.

Secrétaire verbaux
Madeline Sonderegger